

Mairie
63490 Egliseneuve des
Liards

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 01/03/2023

Reçu en préfecture le 01/03/2023

Publié le

ID : 063-216301457-20230222-D202303-DE



Nombre de membres :

En exercice : 11

Présent(s) : 9

Absent(s) représenté(s) : 0

Absent(s) : 2

L'an deux mil vingt trois

Le 22 février à 18 heures 00.

Le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur VEZON Christophe, Maire.**

Date de convocation : 17/02/2023.

Présent(s) : Mmes BEAL et JOLY, MM VEZON, REDON, CHASSAING, BOYER, LACOURT, HASLAY et PIALOUX.

Absent(s) représenté(s) : /

Absent(s) : Mme BEAUMEL, M MORAKIS

Secrétaire de séance : Mme JOLY

Délibération n°2023-03

Objet :

**Achat copieur multifonction –
Demande de Fonds de Concours
API – Plan de financement.**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de déposer une demande de versement d'une partie du Fonds de concours octroyé par la Communauté d'Agglomération du Pays d'Issoire à ses communes membres, pour aider au financement de l'achat d'un nouveau copieur multifonction pour le secrétariat de mairie (Opération n°31 – délibération n°2023-01 en date du 22/02/2023). Pour rappel, la somme prévue est de 3 000,00 € HT soit 3 600,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, DECIDE :

- De solliciter le versement d'une partie du Fonds de concours octroyé par API à ses communes membres ;
- D'établir le plan de financement comme suit :
 - Montant de l'acquisition : 3 000,00 € HT
 - Fonds de concours API : 1 500,00 €
 - Auto-financement : 1 500,00 €
- D'autoriser Monsieur le Maire à réaliser les démarches et à signer tout document nécessaire à cette demande.

Votes pour : 9 – Votes contre : 0

**Certifié exécutoire
Reçu en Sous-préfecture**

Le :

Publié ou notifié

Le :

**Fait et délibéré, les jour, mois, an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Affiché le 22 février 2023.**

**Le Maire,
Christophe VEZON**